



Publié 1983-09-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION · MEЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ · ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Mesurage de débit d'eau dans les conduites fermées — Compteurs d'eau potable froide — Partie 2 : Conditions d'installation

ADDITIF 1 : Compteurs fonctionnant en parallèle et en groupe

L'Additif 1 à la Norme internationale ISO 4064/2-1978 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 30, *Mesure de débit des fluides dans les conduites fermées*, et a été soumis aux comités membres en novembre 1981.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvé :

Afrique du Sud, Rép. d'
Australie
Belgique
Corée, Rép. de
Égypte, Rép. arabe d'

Espagne
France
Inde
Japon
Pays-Bas

Pologne
Roumanie
Royaume-Uni
Suède
USA

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Aucun comité membre ne l'a désapprouvé.

[ISO 4064-2:1978/Add 1:1983](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4a2060de-c33d-4eb7-a61a-513c2382dd43/iso-4064-2-1978-add-1-1983)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4a2060de-c33d-4eb7-a61a-513c2382dd43/iso-4064-2-1978-add-1-1983>

1 Objet et domaine d'application

Le présent additif spécifie des critères, complémentaires à ceux qui figurent dans l'ISO 4064/2 pour les installations à un seul compteur, et il est applicable aux compteurs d'eau simples montés en parallèle ou groupés ensemble au même emplacement.

Il n'est pas applicable aux compteurs « combinés » dont les spécifications sont données dans l'ISO 7858/1.1)

2 Définitions

Dans le cadre du présent additif, les définitions suivantes sont applicables.

2.1 fonctionnement en parallèle : Fonctionnement de deux ou plusieurs compteurs groupés ensemble, et raccordés à une alimentation commune et à un circuit d'utilisation com-

— — — — —

2.2 fonctionnement en groupe : Fonctionnement de plusieurs compteurs lorsque leurs entrées sont raccordées à une alimentation commune ou lorsque leurs sorties sont raccordées à un circuit d'utilisation commun, mais pas les deux à la fois.

3 Exemples d'utilisation de compteurs fonctionnant en parallèle et en groupe

3.1 Des compteurs d'eau peuvent être montés en parallèle quand l'installation d'un grand compteur unique ne permet pas de satisfaire à la demande d'eau maximale ni de couvrir toute la gamme de débits exigée.

3.2 Des compteurs d'eau peuvent être montés en parallèle lorsque des compteurs « en réserve » sont nécessaires pour assurer la continuité de la distribution et la mesure du débit, en

1) ISO 7858/1, *Mesurage de débit d'eau dans les conduites fermées — Compteurs d'eau potable froide — Compteurs combinés — Partie 1 : Spécifications*. (Actuellement au stade de projet.)

CDU 532.575 : 681.121.2/.7

Réf. n° : ISO 4064/2-1978/Add.1-1983 (F)

Descripteurs : écoulement de fluide, écoulement de liquide, écoulement d'eau, écoulement en conduite fermée, eau potable, mesurage de débit, compteur d'eau, installation.

© Organisation internationale de normalisation, 1983 ●

Imprimé en Suisse

Prix basé sur 2 pages

3.3 Des compteurs sont groupés ensemble pour faciliter leur accessibilité, leur entretien et leur relevé, lorsqu'il est nécessaire de répartir une fourniture d'eau en un certain nombre de dérivations, comme par exemple en un groupement en paliers, ou lorsqu'il est nécessaire de réunir plusieurs alimentations, chacune étant objet d'un comptage dans une conduite principale commune, comme dans un complexe de traitement des eaux.

4 Critères pour le choix des compteurs d'eau

Les conditions suivantes, complémentaires des critères indiqués au chapitre 2 de l'ISO 4064/2, doivent être prises en considération.

4.1 Dans le cas de compteurs montés en parallèle, l'indisponibilité de l'un ou de plusieurs d'entre eux ne doit pas se traduire par un fonctionnement de ceux qui restent en service à un débit supérieur à leur limite individuelle de fonctionnement.

4.2 Pour assurer le fonctionnement convenable des compteurs de modèles différents, montés en parallèle, il est indispensable que les caractéristiques individuelles des compteurs fonctionnant en parallèle soient compatibles, par exemple en les groupant suivant les classes de perte de pression, les gammes de débits et les pressions maximales d'utilisation. Toutefois, les conditions d'installation (voir 4.3) pour chacun des modèles doivent être respectées.

4.3 Dans le cas des compteurs montés en parallèle et des compteurs fonctionnant en groupe, il importe de tenir compte des possibilités d'interaction de l'un d'entre eux ou de l'un des modèles de compteurs sur un autre au détriment de leur durée de vie et de leur précision, par exemple les surpressions et vibrations doivent être prises en considération.

5 Équipements associés

L'installation de compteurs d'eau fonctionnant en parallèle ou en groupe doit comprendre, en plus des accessoires prévus par l'ISO 4064/2, les accessoires suivants.

5.1 Obligatoirement, des dispositifs pour isoler le débit de chaque compteur individuel doivent être prévus. À cet effet, les précautions de l'ISO 4064/2 relatives aux exigences pour l'iso-

lement des installations de compteurs doivent être appliquées à chaque compteur individuel.

5.2 Si nécessaire, un filtre avec robinet d'isolement en amont peut être ajouté au conduit commun.

Pendant le fonctionnement du compteur, ce robinet d'isolement en amont doit rester totalement ouvert.

6 Installation

6.1 Un espace suffisant doit être prévu entre les compteurs individuels et autour d'eux pour permettre l'installation, le relevé, l'entretien, le démontage sur place et le déplacement de n'importe quel compteur, sans qu'il y ait de répercussion sur le fonctionnement d'un autre compteur du groupe.

6.2 En ce qui concerne les compteurs fonctionnant en groupe, les compteurs doivent être protégés contre la mise en dépression. Lorsque des clapets antiretour sont mis en place, ils doivent être situés en aval du compteur.

6.3 En ce qui concerne les compteurs fonctionnant en groupe, des dispositifs doivent être prévus sur chaque compteur ou à proximité immédiate pour permettre l'identification de l'arrivée ou de la distribution que chacun d'eux enregistre.

7 Première mise en eau des compteurs d'eau
Les conditions suivantes s'ajoutent à celles prévues dans l'ISO 4064/2.

7.1 Lorsqu'un ou plusieurs compteurs d'un groupe commencent à fonctionner, il existe un risque de refoulement dans les autres compteurs du groupe. Des dispositions pour éviter cette éventualité doivent être prises, par exemple en utilisant des manomètres, des vannes de contrôle, des clapets antiretour, etc. (Voir chapitre 5 et 6.3.)

7.2 Lorsque, en vue d'obtenir un débit particulier dans un compteur individuel ou une répartition particulière du débit dans un groupe de compteurs, il est nécessaire de régler le débit dans chacun des compteurs, ceci doit être réalisé par des dispositifs situés en aval du compteur.